

mécontentement qui commençait à se manifester dans Paris, rappela bien vite le comte d'Évreux, qui, d'après l'accord qui s'était fait entre ce prince et lui, devait entrer dans cette capitale avec ses troupes, mettre à mort les amis du régent et se faire saluer roi de France.

Mais un brave citoyen, Jean Maillard, mit fin à toutes ces intrigues, en massacrant le prévôt au moment où il allait ouvrir les portes de Paris à l'ennemi.

Cette mort ruina les projets du roi de Navarre, qui déclara la guerre au régent et désola les environs de Paris.

Le traité de Calais, 24 octobre 1360, par lequel Jean le Bon recouvra sa liberté, fit cesser les hostilités. Charles le Mauvais et ses partisans, alliés de l'Angleterre, furent compris dans ce traité et rentrèrent dans leurs possessions, après avoir fait leur soumission.

Traité de Calais. — Mort de Jean le Bon. — Reprise des hostilités avec l'Angleterre soutenue par Charles le Mauvais. — Bataille de Cocherel. — Confiscation du comté d'Évreux au profit de la couronne. — Mort de Charles le Mauvais.

(Fin du XIV^e siècle.)

Mais à la mort de Jean le Bon, quatre années plus tard, 18 avril 1364, le comte d'Évreux jugeant le moment favorable pour reparaître sur la scène, se ligua de nouveau avec l'Angleterre et réunit une armée de 10,000 hommes à Évreux. Il en donna le commandement au captal de Buch, son cousin, qui entra immédiatement en campagne.

Le 13 mai, au moment où Charles V était à Reims pour se faire sacrer, l'armée du comte d'Évreux se

trouva près du village de Cocherel en présence des Français, commandés par le célèbre Bertrand du Guesclin.

Le captal de Buch, campé sur les hauteurs qui dominant la rivière d'Eure, avait pour lui toutes les chances de la bataille; mais du Guesclin, par une habile feinte, sut amener son adversaire dans la vallée. Une mêlée terrible s'engagea; les Navarrais et les Anglais, qui composaient en grande partie l'armée du comte d'Évreux, furent presque tous tués ou pris, et le captal de Buch lui-même demeura entre les mains du vainqueur.

Un monument rappelant cette victoire mémorable a été élevé près Cocherel, à l'endroit où elle eut lieu.

A la suite de cette affaire, Charles V, décidé à poursuivre vigoureusement cette guerre, divisa son armée en deux corps, dont l'un, sous le commandement de du Guesclin, opéra en basse Normandie, et l'autre, sous les ordres du sire de la Rivière, dans le comté d'Évreux.

La plupart des forteresses qui appartenaient à Charles le Mauvais, tombèrent successivement au pouvoir du roi de France, qui, à cette époque, sur une requête présentée par les bourgeois de Louviers, ordonna que cette ville, jusque-là ouverte et accessible à tous venants, serait murée et fortifiée. Il confia l'exécution de ce travail au seigneur de Charnelles, qui posa la première pierre des fortifications au mois de novembre 1366.

Charles le Mauvais, contraint par la force, accepta les conditions de paix qui lui furent proposées, en 1370, et il rentra dans toutes ses possessions de Normandie; mais ce ne fut encore qu'un attermoiement.

Ce prince, qui se jouait de la parole donnée, ourdit dans l'ombre de nouvelles trames qui ne tendaient à rien moins qu'à l'empoisonnement du roi. Charles V,

qui se tenait au courant de ses projets, fut averti que le seigneur de Ruë, qui accompagnait Charles de Navarre à la cour, devait attenter à sa vie. Il le fit saisir à Senlis, et on trouva sur cet homme la preuve des mauvais desseins du comte d'Évreux. Le roi fit aussitôt attaquer les places que le comte possédait en Normandie.

Pont-Audemer se rendit par capitulation, après une brillante défense, ainsi que Breteuil, où se trouvait Pierre de Navarre et la princesse Bonne (1), sa sœur, qui furent faits prisonniers.

Évreux résista et fut pris d'assaut. La cathédrale, le palais épiscopal, le château et un grand nombre de maisons bourgeoises furent brûlés ou pillés. Une profonde désolation régna dans cette ville, qui était à peine remise des désastres qu'elle avait naguère essuyés par la faute de Charles le Mauvais. Le roi en eut pitié; il en confia la garde à Jacques de Chambray, qui eut pour mission de réparer les édifices publics au moyen des fortes sommes qu'il lui alloua pour cet objet.

Charles le Mauvais, abandonné de la plupart de ses partisans, ne posséda bientôt plus dans la province que Cherbourg, qui était ravitaillé par la flotte anglaise.

Le roi fit faire le procès à ce prince, dont les noirs desseins se dévoilèrent dans l'interrogatoire de ses complices, qui furent condamnés par le parlement et exécutés à Paris.

Une année plus tard, Charles V mourut laissant la couronne à son fils Charles VI, qui, de son côté, eut à se plaindre du comte d'Évreux. Il le cita devant le parlement; mais, comme il était dans son royaume de Navarre, et à l'abri par conséquent des poursuites

(1) Enfants du comte d'Évreux.

qu'il avait encourues, il se garda bien de se présenter devant ses juges. Il n'en fut pas moins convaincu de crimes énormes contre le roi et de trahison; mais cet arrêt ne lui fut pas autrement préjudiciable. La justice divine seule devait l'atteindre. Ce prince usé avant l'âge se fit envelopper, pour ramener sa chaleur naturelle, dans des draps imbibés d'eau-de-vie soufrée. Le feu y prit par suite de l'imprudence d'un domestique, et il expira dans les plus atroces souffrances, en 1387.

Si ce fait raconté par quelques historiens est exact, ne doit-on pas y voir un châtiment providentiel infligé, dès ce monde, à un grand criminel qui avait violé toute sa vie les lois immuables de l'honnêteté et de la justice ?

Après la mort de Charles le Mauvais, le titre de comte d'Évreux passa à son fils, Charles VI, dit le Noble, qui fut tout l'opposé de son père par l'esprit de droiture que ses contemporains se plaisent à lui reconnaître. Il fut en outre sacré roi de Navarre en 1389, et se consacra avec un soin particulier au gouvernement de son royaume.

Les démarches que ce prince fit faire dans la suite pour entrer en possession du comté d'Évreux, de la vicomté de Pont-Audemer et de quelques autres places qui avaient appartenu à Charles le Mauvais, n'aboutirent point.

Cette portion de son patrimoine fut réunie à la couronne et au domaine royal, en 1404.

Folie de Charles VI. — Troubles civils. — Invasion de la Normandie par les Anglais. — Sièges des places fortes. — Bataille de Verneuil.

(1400-1450.)

Ainsi que nous venons de le voir dans le chapitre